

# demande d'accord préalable pour grand appareillage

(articles R. 165-23, R. 165-26 et R. 165-28 du Code de la sécurité sociale)

le défaut de réponse de l'organisme, dans un délai de 15 jours,  
à compter de la date de réception, équivaut à un accord

personne bénéficiaire de l'appareillage et assuré(e)

• personne bénéficiaire de l'appareillage

nom et prénom REKIOUK FATIMA-ZAHRA

(nom de famille (de naissance), suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

numéro d'immatriculation 175129301003820

date de naissance 03 01 2014

nom et n° du centre de paiement ou de la section mutualiste (pour les salariés) ou nom et n° de l'organisme conventionné (pour les non salariés)

adresse  
15 ALLEE MOZART , 93270 - SEVRAN

• assuré(e) (à remplir si la personne qui bénéficie de l'appareillage n'est pas l'assuré(e))

nom et prénom

(nom de famille (de naissance), suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

numéro d'immatriculation

## partie à compléter par le fournisseur

• conditions de prise en charge de l'appareillage

maladie  soins en rapport avec une ALD : oui  non

accident du travail ou maladie professionnelle  date  autre

• identification du prescripteur

nom et prénom ALFOUSSEINY SYLLA

date de prescription

09 04 2025

identifiant 931060685 n° structure (AM, FINESS ou SIRET)

• position de la demande

1ère attribution  2ème attribution  appareil provisoire  renouvellement  réparation  numéro de l'appareil

• références L.P.P. de l'appareil (codes et désignation des fournitures)

Chaussure Orthopédique sur mesure, de classe B, la paire LPP 2620400 833.21€

• appareil atypique  (joindre le devis détaillé)  
(art. R. 165-25 du Code sécurité sociale)

BASE DE REMBOURSEMENT 833.21€

PRIX DE VENTE 833.21€

## identification du fournisseur et de la structure dans laquelle il exerce

nom et prénom SARL PHAN LENOBLE ASSOCIES  
67 PODO-ORTHESE  
CONVENTIONNE  
12 RUE MIRABEAU  
94230 - CACHAN

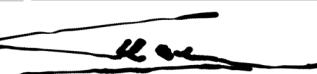
identifiant 942631169 - CONV 1

raison sociale Phan & Lenoble Associés  
adresse Centre de Podo-Orthèse Appliquée  
12, rue Mirabeau - 94230 CACHAN

n° structure (AM, FINESS ou SIRET) 52986900000016

date 11 04 2025

signature



## avis du médecin conseil

accord

refus  - d'ordre médical

date

- d'ordre administratif  - motif : .....

# demande d'accord préalable pour grand appareillage

(articles R. 165-23, R. 165-26 et R. 165-28 du Code de la sécurité sociale)

le défaut de réponse de l'organisme, dans un délai de 15 jours,  
à compter de la date de réception, équivaut à un accord

personne bénéficiaire de l'appareillage et assuré(e)

• personne bénéficiaire de l'appareillage

nom et prénom REKIOUK FATIMA-ZAHRA

(nom de famille (de naissance), suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

numéro d'immatriculation 175129301003820

date de naissance 03 01 2014

nom et n° du centre de paiement ou de la section mutualiste (pour les salariés) ou nom et n° de l'organisme conventionné (pour les non salariés)

adresse  
15 ALLEE MOZART , 93270 - SEVRAN

• assuré(e) (à remplir si la personne qui bénéficie de l'appareillage n'est pas l'assuré(e))

nom et prénom

(nom de famille (de naissance), suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

numéro d'immatriculation

## partie à compléter par le fournisseur

• conditions de prise en charge de l'appareillage

maladie  soins en rapport avec une ALD : oui  non

accident du travail ou maladie professionnelle  date  autre

• identification du prescripteur

nom et prénom ALFOUSSEINY SYLLA

date de prescription

09 04 2025

identifiant 931060685 n° structure (AM, FINESS ou SIRET)

• position de la demande

1ère attribution  2ème attribution  appareil provisoire  renouvellement  réparation  numéro de l'appareil

• références L.P.P. de l'appareil (codes et désignation des fournitures)

Chaussure Orthopédique sur mesure, de classe B, la paire LPP 2620400 833.21€

• appareil atypique  (joindre le devis détaillé)  
(art. R. 165-25 du Code sécurité sociale)

BASE DE REMBOURSEMENT 833.21€

PRIX DE VENTE 833.21€

## identification du fournisseur et de la structure dans laquelle il exerce

nom et prénom SARL PHAN LENOBLE ASSOCIES  
67 PODO-ORTHESE  
CONVENTIONNE  
12 RUE MIRABEAU  
94230 - CACHAN

identifiant 9 4 2 6 3 1 1 6 9 - CONV 1

raison sociale Phan & Lenoble Associés  
adresse Centre de Podo-Orthèse Appliquée  
12, rue Mirabeau - 94230 CACHAN

n° structure (AM, FINESS ou SIRET) 5 2 9 8 6 9 0 0 0 0 0 0 1 6

date 11 04 2025

signature



## avis du médecin conseil

accord

refus  - d'ordre médical

- d'ordre administratif  - motif : .....

date



SARL PHAN LENOBLE  
ASSOCIES  
Fournisseur de biens  
médicaux Podo-  
orthèses  
12 R MIRABEAU  
94230 CACHAN



## ACTIVITÉS

Mes services paiements

Commande d'imprimés

## SERVICES PATIENTS

**i** Des services de simplification de vos démarches pour vos patients sont accessibles et sécurisés par l'utilisation de votre carte CPS.

Vous trouverez des services tels que :

Arrêt de travail  
Déclaration simplifiée de grossesse  
Déclaration médecin traitant  
Protocoles de soins et ALD

Identifiez-vous par carte CPS

## INFORMATIONS PATIENT

NIR : **1751293010038**

Régime :  
**REGIME GENERAL**

MT : **NON**

Droits à date du jour : **OUI**

Exonération TM :  
**OUI**

Autres bénéficiaires

Sélectio ▾

CHANGER DE PATI

## UNE DEMANDE ?

Contacter l'Assurance Maladie

Réclamations

INSCRIPTION

PAIEMENTS



SÉCURISEZ VOS  
CONNEXIONS  
IDENTIFIANT/MOT DE



## PLUS D'INFORMATIONS



Le site de  
l'Assurance  
Maladie



Nomenclature  
des actes

[À propos](#) [Configuration](#) [Mentions légales](#) [CGU](#)

**3608** [Service gratuit + prix appel](#)

Accessibilité : non conforme

Sevran, le 09/04/2025

Identification du prescripteur

Dr Alfousseiny SYLLA

N° AM : 931060685 N° RPPS : 10107683673

Identification de la structure

2 Rue Frédéric Joliot Curie  
93270 Sevran

Identification du patient

Mme REKIOUK Fatima-Zahra, né(e) REKIOUK Fatima-Zahra, né(e) le 03/01/2014 (11 ans)

N° d'immatriculation : 287119935281105

Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)  
(AFFECTION EXONÉRANTE)

Chaussure Orthopédique  
Renouvellement

Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée  
(MALADIES INTERCURRENTES)

Signé via Doctolib le 09/04/2025  
Alfousseiny SYLLA

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amendes et/ou d'emprisonnement (article 313-1, 441-1 et 441-6 du Code pénal, articles L.114-13 et L.162-1-14 du Code de la sécurité sociale).